



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

N°22

Message du Comité d'agglomération
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation
des comptes 2013 de l'Agglomération de Fribourg**

Séance du Conseil d'agglomération du 10 avril 2014

Sommaire

I. Généralités	1
II. Comptes de fonctionnement 2013	1
III. Dépenses d'investissement 2013.....	4
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération	5

Annexes :

- Annexe 1 : Comptes de fonctionnement 2013 de l'Agglomération
- Annexe 2 : Comptes d'investissement 2013 de l'Agglomération
- Annexe 3 : Projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 4 : Projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement
- Annexe 5 : Bilan aux 01.01 et 31.12.2013
- Annexe 6 : Synthèse des intérêts débiteurs
- Annexe 7 : Synthèse des amortissements

22 – 2011-2016 : Message en vue de l'approbation des comptes 2013 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité d'agglomération (ci-après Comité) a validé les comptes 2013 de l'Agglomération lors de la séance du 13 mars 2014.

La délégation du Comité composée de Messieurs Albert Lambelet, Jean-Bernard Schenevey et Thierry Steiert, membres du dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH), et de Monsieur Benoît Piller, membre du dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM), présentera ces comptes à la Commission financière, qui se réunira le 31 mars 2014

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

II. Comptes de fonctionnement 2013

1. Résultat et bilan

L'exercice 2013 présente des charges se montant à CHF 25'699'108 pour des recettes équivalentes.

2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

0. Administration

010. Conseil d'agglomération, Commission financière

Les écarts aux comptes relatifs aux jetons de présence du Conseil d'agglomération (ci-après Conseil) et des Commissions (010.300.00, 010.300.10, 010.300.20 et 010.300.30) découlent d'un nombre de séances moins important que prévu. Le même constat s'applique à la Commission culturelle (300.300.00).

011. Comité d'agglomération

Les écarts au compte des jetons de présence du Comité (011.300.00) découlent d'un nombre de séances moins important que prévu.

020. Administration générale

- Le dépassement au compte des frais de maintenance informatique (020.315.02) ressort de la conclusion d'un contrat de maintenance avec le prestataire informatique de l'Agglomération. Le Comité rappelle qu'un décalage non négligeable sépare l'élaboration du budget de la période effectivement couverte. En juillet 2012, il était difficile de prévoir l'évolution des besoins ayant abouti à cette décision. D'autre part, l'impact de ce dépassement est amoindri par une sous-utilisation des montants budgétés pour les fournitures, le matériel, les équipements et le mobilier de bureau (020.310.00, 020.311.00 et 020.311.01).
- La sous-utilisation du budget de traductions (020.318.60) relève d'une inévitable variation des besoins d'une année à l'autre, difficilement prévisible à l'élaboration du budget. Il est à relever que des rubriques comptables correspondantes existent pour les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Or, une prise en considération globale de ces différents comptes laisse ressortir une diminution de l'écart constaté.

- L'écart au compte des prestations de tiers (020.318.90) est lié à un mandat de recrutement pour un poste vacant d'ingénieur en transport. La décision y relative étant intervenue au cours du second semestre 2012, il n'a pas été possible de le prévoir au budget.
- Les amortissements (020.390.00) sont détaillés à l'annexe 7.

3. Culture

- La sous-utilisation du compte des traitements (300.301.00) s'explique par la dotation effective du personnel de la culture qui, de janvier à août 2013, s'est limitée à 0.5 EPT (contre 1 EPT budgété pour l'ensemble de l'année).
Une augmentation de ce taux à 100%, intervenue en septembre, relève d'une réorganisation du dicastère des promotions. Ce changement s'est accompagné d'une diminution équivalente des traitements de la promotion économique (840.301.00).
- Les participations de communes non membres à la culture (300.452.10) sont plus élevées qu'escompté. Toutefois, suite à décision du Comité en décembre 2012, le budget correspondant de subventions supplémentaires (300.365.30) n'a pas été utilisé.
- Les charges et les participations de tiers inhérentes aux Assises de la Culture (300.318.10 et 300.452.30), ressortant d'une décision ultérieure à l'adoption du budget 2013, n'ont pas été prévues au budget. L'ensemble des coûts du projet est réparti à parts égales entre les trois entités que sont l'Agglomération, la Ville de Fribourg et Coriolis Infrastructures.
- Le dépassement des subventions pluriannuelles (300.365.10) s'explique par la confirmation du passage de Bad Bonn dans le cercle des bénéficiaires de cette catégorie de subventionnement. Cette modification donne lieu à une augmentation de CHF 80'000. Un montant équivalent est à l'inverse porté en diminution du versement effectif des subventions annuelles et extraordinaires (300.365.20).

6. Mobilité

a) Administration du domaine de la mobilité

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00 et 650.301.10) représentent un total global s'élevant à CHF 86'375. La sous-utilisation du montant budgété s'explique en partie par le fait que le poste d'ingénieur en transport n'a pas été pourvu en 2013. A défaut de cet engagement, des dépenses plus importantes que prévu ont en revanche été consenties dans l'octroi de mandats à des bureaux d'études, pour un montant de CHF 45'975.55 au compte des honoraires et frais d'études (650.318.10).

D'autre part, la démission de la personne jusqu'alors en fonction à la mobilité a nécessité une réorganisation du service. Le recrutement d'un remplaçant en mai n'a pas abouti à un engagement définitif à l'issue de sa période probatoire, laissant le poste vacant à compter du 31 juillet. Pour pallier à ce départ, deux stagiaires sont entrés en fonction le 11 novembre 2013. De plus, l'Agglomération a employé un stagiaire pour la période de mars à août, dont une moitié du traitement a été imputée à la mobilité et l'autre à l'aménagement. La masse salariale de l'ensemble de ces stages est comptabilisée au compte du personnel auxiliaire (650.301.10).

Le tableau suivant fournit une synthèse des charges liées au traitement du personnel de la mobilité, respectivement aux mesures palliant au sous-effectif de ce domaine :

rubrique	charge	Comptes CHF	Budget CHF	Ecart CHF
650.301.00	Traitement du personnel administratif	58'143.38	203'700.00	-145'556.62
650.301.10	Personnel auxiliaire (stages)	28'231.19	0.00	28'231.19
650.301.01 / 650.303/4/5 / 650.436.10/1/2	Allocations et charges sociales	19'383.30	48'800.00	-29'416.70
650.318.10	Honoraires et frais d'études (mandat d'assistance technique)	45'975.55	0.00	45'975.55
TOTAL CHF		151'733.42	252'500.00	-100'766.58

- Un dépassement est constaté en matière de frais de traduction. Ce montant a toutefois lieu d'être considéré en regard des dépenses de même nature dans les autres chapitres (voir 0.Administration / explication du compte 020.318.60).
- Après déduction de CHF 45'975.55 liés à l'attribution d'un mandat d'assistance technique (voir explication des comptes 650.301.00 et 650.301.10), un dépassement de CHF 16'507.10 est constaté au compte des honoraires et frais d'études (650.318.10).
- Le montant comptabilisé en prestations de tiers (650.318.90) concerne les honoraires d'intervenants et autres frais relatifs à l'organisation de manifestations, notamment en relation avec la CARM. Etant donné la sous-dotation en personnel du DAEM en 2013, peu d'activités de ce type ont pu se concrétiser, impliquant la sous-utilisation du montant budgété à ce titre. Le même constat est valable pour le compte correspondant de l'aménagement (790.318.90).
- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des P+R et de reversement à la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (650.364.10 et 650.434.00) ressortent d'un volume des ventes d'abonnements plus important que prévu. Cet excédent de recettes se rattache principalement au P+R des CFF, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	Comptes 2013	Budget 2013	écart budgétaire	Comptes 2012	évolution 2012-2013	%
recettes P+R communaux CHF	24'569.00	23'000.00	1'569.00	23'911.50	657.50	2.75%
recettes P+R CFF CHF	71'496.00	27'000.00	44'496.00	65'916.00	5'580.00	8.47%
TOTAL recettes P+R CHF	96'065.00	50'000.00	46'065.00	89'824.50	6'240.50	6.95%
versement à la CTIFR CHF	24'569.00	23'000.00	1'569.00	23'865.40	703.60	2.95%
recettes nette Agglo (CFF) CHF	71'496.00	27'000.00	44'496.00	65'916.00	5'580.00	8.47%

- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explication à la section des finances ainsi que dans les annexes 6 et 7.
- La dépense nette de l'Agglomération en études de fonctionnement est réduite suite à une participation cantonale de CHF 39'500.00 (650.461.20).

b) Coûts d'exploitation des transports publics

- Le montant du contrat de prestations avec les TPF (650.364.00), correspond à l'offre finale du concessionnaire. La part de financement cantonal correspondante (650.461.10) est d'autre part inférieure de CHF 245'000 aux prévisions de l'Agglomération, en raison du budget effectif de l'Etat pour 2013.
- Un coût imprévu a été comptabilisé au compte des prestations de la société Moonliner (650.364.05) pour la ligne M-17 Fribourg-Berne. Aucun montant n'avait été budgété, compte tenu de la rentabilité de cette ligne les années précédentes, impliquant l'absence de facturation en 2011 et en 2012.
- Les participations de tiers se sont limitées à la société Migros Neuchâtel-Fribourg, donnant lieu à des recettes inférieures au montant budgété. Il est à relever que l'Agglomération ne devrait à l'avenir plus être en mesure de négocier un tel soutien, et ce probablement dès 2015. En effet, suite à une modification de la législation en lien avec les mesures d'économie du Canton, toute participation de ce type devrait être directement perçue par l'Etat.
- Globalement, l'écart constaté en matière de transports publics se décompose comme suit :

		Suppléments de charges / diminutions de recettes
650.364.05	Contrat de prestations à la société Moonliner	2'162.50
650.452.10	Participation des communes non membres inférieure au budget	67.00
650.461.10	Subventions cantonales inférieures au budget	245'000.00
650.465.00	Participations reçues de tiers inférieures au budget	37'000.00
Total des charges nettes du domaine TP		284'229.50

7. Aménagement régional

- Les montants portés aux comptes de traitement du personnel administratif et de personnel auxiliaire (790.301.00 et 790.301.10) représentent ensemble un total de CHF 70'407.14. La sous-utilisation du montant budgété s'explique par le fait que le poste y relatif n'a été pourvu qu'à 40% en janvier, puis à 60% le reste de l'année 2013, contre 100% prévus initialement. Le montant effectif comptabilisé comprend aussi la rémunération d'un

stagiaire engagé de mars à août, imputé à parts égales entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement.

- En matière de frais de formation (790.309.00), le Comité rappelle qu'un montant de CHF 2'000 est, en principe, prévu par équivalent plein temps. Toutefois, le caractère irrégulier des besoins et des opportunités y afférant implique qu'il s'agit d'une moyenne estimée. Ce compte est donc inévitablement amené à être sous-utilisé lors de certains exercices, et à faire l'objet d'un dépassement lorsqu'une formation est accordée.
- Une sous-utilisation du budget est constatée au compte des frais de traduction (790.318.00). Ce montant a toutefois lieu d'être considéré en regard des dépenses de même nature dans les autres chapitres (voir 0.Administration / explication du compte 020.318.60).
- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances ainsi que dans les annexes 6 et 7.

8. Economie

- Une sous-utilisation du budget est constatée au compte des traitements (840.301.00). Comme relevé pour le chapitre de la culture, un changement dans l'organisation du dicastère des promotions a abouti à la réduction du taux d'activité de ce domaine. Cette diminution porte sur 0.5 EPT, correspondant au poste de collaborateur administratif jusqu'alors alloué à l'économie.
- Une sous-utilisation du montant budgété au compte des actions de promotion économique (840.318.20) s'explique par la réalisation d'un nombre de projets moins important que prévu. Les charges comptabilisées comprennent CHF 17'268.12 en frais d'études inhérents à la finalisation d'un projet de 2012. Or, cette dépense est compensée par une participation financière correspondante de l'Etat pour ledit projet (840.451.00), réduisant d'autant la charge nette à considérer. Ainsi, cette dernière est ramenée à CHF 4'173.72.
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de l'Agglomération à Région Capitale Suisse (RCS). Le Comité relève que la commune de Düdingen, étant déjà représentée dans Région Capitale Suisse (ci-après RCS) au travers de son affiliation à Région Sense, voit sa population légale exclue dès 2013 du calcul déterminant pour le nombre de voix et le montant de la cotisation. D'autre part, ce montant comprend une part de CHF 5'000 liés au financement d'une manifestation de l'association. Or, compte tenu de la sous-utilisation de ce budget par RCS, CHF 1'300 ont été rétrocédés à l'Agglomération. Il en ressort un montant légèrement inférieur à ce que prévoyait le budget 2013.

9. Finances

- Au compte 998.319.00, le montant des dépenses non-spécifiées n'a pas été utilisé.
- Le montant comptabilisé en charges d'intérêts (940.322.00) est inférieur à ce que prévoyait le budget 2013. Cet écart s'explique par la comptabilisation en dépenses d'investissements de CHF 48'251.64 d'intérêts intercalaires, inhérents à la construction de la halte ferroviaire de Fribourg, St-Léonard. Les charges d'intérêts sont détaillées à l'annexe 6.
- Les charges d'amortissements (998.330.20-40 et 998.332.00-40) sont détaillées à l'annexe 7.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent globalement à un résultat positif. Il en ressort la comptabilisation de montants qui, selon répartition sur la base des clés aggro et mobilité, seront portés en diminution des acomptes versés en 2014 par les communes membres. Ces remboursements donnent lieu à une diminution des participations communales (991.452.01-10), ramenant le résultat comptable de l'exercice 2013 à l'équilibre.

III. Dépenses d'investissement 2013

- Le Comité rappelle que l'Agglomération ne verse de subvention au titre d'un projet d'investissement qu'à l'issue de sa réalisation complète par le maître d'œuvre. Cette spécificité explique l'absence aux comptes d'investissement de certains subventionnements initialement budgétés, et reportés à l'année de la réalisation effective des objets concernés.
Il souligne, d'autre part, l'impact sur certains investissements de la directive du 28 novembre 2012 relative au subventionnement des mesures du Plan directeur de l'Agglomération. En effet, son entrée en vigueur consécutive à l'élaboration du budget 2013 aboutit à une diminution de certaines des dépenses initialement escomptées.
Enfin, le Comité relève qu'entre l'élaboration du budget 2013 et la détermination de la Confédération concernant le cofinancement fédéral des mesures du PA2, les communes ont pu juger opportun de reporter la réalisation de certains projets. En effet, toute mise en chantier d'une mesure cofinancée par la Confédération avant le 1^{er} janvier 2015 (respectivement avant

la signature d'une convention de financement correspondante) entraîne de fait la perte du droit à la contribution fédérale.

- Des dépenses sont comptabilisées au titre de frais d'études pour l'élaboration du PA2/PDA (650/790.509.01), en lien avec la finalisation du projet. Ces coûts entrent dans le cadre des crédits d'investissement libérés par le Conseil en 2011 et 2012, pour lesquels le solde disponible au 31.12.2013 se chiffre à CHF 25'390.72.
- Les frais d'études portant sur la réalisation de projets liés au PA2 (650.509.02) n'ont pas donné lieu à une libération de crédit en 2013. Etant donné la sous-dotation en personnel du DAEM, une priorité a en effet dû être accordée à l'élaboration du rapport stratégique du PA2 au détriment de tels travaux. Ce constat est également valable pour le compte correspondant au chapitre de l'aménagement (790.509.02).
- Les dépenses d'investissements attribuables à la halte ferroviaire de Fribourg, St-Léonard (650.522.10) correspondent à des intérêts intercalaires. Ce montant se rattache à la part non réaffectée de l'emprunt initialement consacré au projet, suite au report de sa réalisation (inauguration de la halte prévue en décembre 2014).
- Les subventionnements de la passerelle de Villars-Vert à Villars-sur-Glâne (650.522.19), de l'étape 1 du projet "Tunnelstrasse" à Düdingen (650.522.20), ainsi que de pistes cyclables/piétonnes, trottoirs et mesures de modérations de trafic à Marly (650.522.24 et 650.522.25) n'ont pas donné lieu à la libération de crédits en 2013. A ce jour, ces projets ne sont toujours pas réalisés.
- Le coût final de la réalisation du P+R de Corbaroche / étape 2 (650.522.21) s'élève à CHF 166'084.90, contre CHF 230'000 escomptés au message N°17 pour la libération du crédit. Compte tenu de la directive du 28 novembre 2012, le subventionnement de l'Agglomération s'est donc monté à CHF 83'042.45, soit 50% du coût effectif de l'ouvrage.
- Le subventionnement d'un arrêt de transport public (ci-après TP) à Avry (650.522.22) est moins important que budgété compte tenu de la directive du 28 novembre 2012.
- Aucun subventionnement cantonal n'a été reçu au titre des investissements effectués dans le domaine de la mobilité (650.661.00).
- Le montant prévu au budget pour une participation financière à des infrastructures d'aménagement (790.522.00) n'a pas fait l'objet d'une libération de crédit.
- La dépense constatée au titre du développement du réseau VLS (650.522.28) diffère du montant porté au budget 2013. En effet, la construction de deux stations à Düdingen ainsi que d'une station à Marly, telle que prévue au budget, n'a pas été réalisée. Le montant effectivement dépensé porte donc sur le subventionnement des stations suivantes en Ville de Fribourg:

station du Bourg (13 bornes)	CHF 43'550
station du Schönberg (7 bornes)	CHF 23'450

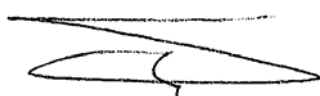
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité d'agglomération propose, au Conseil, d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2013 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :



René Schneuwly

La Directrice administrative :



Corinne Margalhan-Ferrat

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	962'555.97	60'153.31	1'036'600.00	61'500.00	876'140.05	61'021.37
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	21'019.35		40'100.00		36'712.35	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	5'800.00		11'400.00		12'950.00	
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	1'850.00		4'800.00		3'200.00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	1'000.00		3'300.00		3'800.00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	2'500.00		3'600.00		4'400.00	
010.310.20	Frais de publications	3'957.40		6'000.00		3'883.55	
010.317.00	Frais de réception et de délégation	727.95		1'500.00		2'118.40	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	5'184.00		7'500.00		6'360.40	
010.318.90	Prestations de tiers			2'000.00			
011	Comité d'agglomération	90'895.53		119'600.00		103'124.40	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	78'523.75		100'000.00		88'526.25	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	10'429.08		17'100.00		11'922.10	
011.317.00	Frais de réception et de délégation	1'942.70		2'500.00		2'676.05	
020	Administration générale	850'641.09	60'153.31	876'900.00	61'500.00	736'303.30	61'021.37
020.301.00	Traitement du personnel administratif	426'625.21		426'300.00		375'860.32	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	3'600.00		3'600.00		3'078.95	
020.301.10	Personnel auxiliaire					25'260.76	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	65'060.54		65'300.00		61'337.59	
020.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	73'769.13		81'300.00		62'106.57	
020.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	9'338.95		14'700.00		6'392.23	
020.309.00	Frais de formation			8'000.00			
020.310.00	Fournitures de bureau	5'836.05		8'000.00		5'722.55	
020.310.21	Frais d'annonces	3'780.30		10'000.00		13'998.70	
020.311.00	Matériel de bureau	1'627.32		4'000.00		9'471.80	
020.311.01	Equipements et mobilier de bureau	34'141.65		40'000.00			
020.312.00	Electricité	1'617.10		2'000.00		2'254.55	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	2'161.30		1'000.00		4'870.45	
020.315.01	Contrat d'entretien de surface administrative	7'915.20		8'000.00		9'092.40	
020.315.02	Maintenance informatique	24'783.48		10'800.00		15'490.77	
020.316.00	Loyer	53'919.65		53'600.00		53'646.45	
020.316.01	location/leasing d'équipements	3'382.80		3'400.00		2'059.70	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	1'598.55		3'000.00		2'122.30	

Compte Désignation**Comptes 2013
Charges Revenus****Budget 2013
Charges Revenus****Comptes 2012
Charges Revenus**

Compte	Désignation	Comptes 2013 Charges	Comptes 2013 Revenus	Budget 2013 Charges	Budget 2013 Revenus	Comptes 2012 Charges	Comptes 2012 Revenus
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	1'070.45		1'200.00		886.70	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	21'873.00		22'000.00		16'426.60	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	1'775.00		3'000.00		300.00	
020.318.50	Frais internet	31'670.30		31'000.00		9'571.50	
020.318.60	Traductions	24'212.26		35'000.00		16'227.02	
020.318.90	Prestations de tiers	24'208.20		15'000.00		13'334.00	
020.319.00	Cotisations aux associations	5'000.00		5'000.00		5'120.00	
020.319.20	Perte sur débiteur	3.26					
020.390.00	Imputations internes des amortissements	21'671.39		21'700.00		21'671.39	
020.431.00	Emoluments administratifs		302.00				
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		277.95				10'432.00
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		26'314.33		26'400.00		24'819.90
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		31'169.23		32'500.00		23'659.64
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)		2'089.80		2'600.00		2'109.83

Compte Désignation

Comptes 2013
Charges RevenusBudget 2013
Charges RevenusComptes 2012
Charges Revenus

3	CULTURE	1'935'863.45	65'566.70	1'948'500.00	26'000.00	1'823'493.80	57'585.30
300	Culture	1'935'863.45	65'566.70	1'948'500.00	26'000.00	1'823'493.80	57'585.30
300.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	3'500.00		6'500.00		5'750.00	
300.301.00	Traitement du personnel administratif	55'013.31		80'000.00		52'429.76	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	2'400.00				300.00	
300.301.10	Personnel auxiliaire	231.31					
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	8'496.80		12'400.00		8'097.78	
300.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	9'533.32		13'700.00		6'889.79	
300.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	1'442.11		2'900.00		1'181.92	
300.309.00	Frais de formation			2'000.00			
300.317.00	Frais de réception et de délégation	125.90		1'000.00		749.60	
300.318.00	Traductions					2'994.95	
300.318.10	Participation aux Assises de la Culture	50'620.70					
300.365.10	Subventions pluriannuelles	1'354'000.00		1'275'000.00		1'115'000.00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	450'500.00		540'000.00		613'100.00	
300.365.30	Subventions supplémentaires communes non-membres			15'000.00			
300.365.40	Soutien à des manifestations déficitaires					17'000.00	
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)		3'438.33		5'000.00		3'276.86
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		3'813.33		5'500.00		2'624.68
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)		302.02		500.00		307.76
300.452.10	Participation des communes non-membres		24'047.00		15'000.00		24'376.00
300.452.30	Participation de tiers aux Assises de la Culture		33'966.02				
300.482.03	Prélèvement sur fonds culturel						27'000.00

Compte Désignation
Comptes 2013
Charges Revenus
Budget 2013
Charges Revenus
Comptes 2012
Charges Revenus

6	MOBILITE	21'436'767.73	12'714'575.05	21'622'800.00	12'930'000.00	22'704'495.09	12'284'046.23
650	Mobilité	21'436'767.73	12'714'575.05	21'622'800.00	12'930'000.00	22'704'495.09	12'284'046.23
650.301.00	Traitement du personnel administratif	58'143.38		203'700.00		71'058.75	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	450.00					
650.301.10	Personnel auxiliaire	28'231.19					
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	13'287.09		31'400.00		10'975.03	
650.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	15'637.00		40'200.00		10'028.66	
650.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	2'086.26		7'200.00		1'353.29	
650.309.00	Frais de formation			4'000.00			
650.311.00	Matériel de bureau					71.05	
650.317.00	Frais de réception et de délégation	2'981.50		4'000.00		383.20	
650.318.00	Traductions	7'324.82		5'000.00		6'504.35	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	112'482.65		50'000.00		92'454.40	
650.318.90	Prestations de tiers	5'431.85		25'000.00			
650.318.91	Données de base et cartographie	1'490.00		1'000.00		3'310.00	
650.319.00	Cotisations aux associations	170.00		200.00			
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	21'030'000.00		21'030'000.00		22'381'000.00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	2'162.50					
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	24'569.00		23'000.00		23'865.40	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	14'333.80		20'000.00		23'176.85	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	96'626.28		111'000.00		59'077.31	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	21'360.41		67'100.00		21'236.80	
650.434.00	Taxes utilisation P+R		96'065.00		50'000.00		89'824.50
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)		5'371.68		12'700.00		4'441.17
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		6'254.80		16'100.00		3'820.44
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)		450.57		1'200.00		417.12
650.452.10	Participation communes non-membres		152'933.00		153'000.00		170'293.00
650.460.01	Subvention fédérale aux frais de réceptions et de délégations		1'000.00		2'000.00		
650.461.10	Subventions cantonales		12'300'000.00		12'545'000.00		11'900'000.00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études		39'500.00				
650.465.00	Participations reçues de tiers (Migros Avry)		113'000.00		150'000.00		115'250.00

Compte Désignation

Comptes 2013
Charges RevenusBudget 2013
Charges RevenusComptes 2012
Charges Revenus

7	AMENAGEMENT	248'862.03	10'681.51	313'400.00	16'100.00	209'857.92	11'728.92
790	Aménagement régional	248'862.03	10'681.51	313'400.00	16'100.00	209'857.92	11'728.92
790.301.00	Traitement du personnel administratif	56'708.81		98'300.00		81'635.51	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	3'150.00				630.00	
790.301.10	Personnel auxiliaire	13'698.33				11'799.76	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	10'842.25		15'200.00		14'315.15	
790.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	12'271.68		18'300.00		14'154.16	
790.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	1'812.79		3'500.00		1'348.78	
790.309.00	Frais de formation	3'200.00		2'000.00			
790.311.00	Matériel de bureau					42.00	
790.317.00	Frais de réception et de délégation	2'228.90		4'000.00		28.00	
790.318.00	Traductions	46.87		5'000.00		2'149.78	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	47'555.10		50'000.00			
790.318.90	Prestations de tiers			20'000.00			
790.318.91	Données de base et cartographie	1'500.00		1'000.00			
790.319.00	Cotisations aux associations	50.00		300.00			
790.390.00	Imputations internes des amortissements	86'765.76		86'300.00		75'346.78	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	9'031.54		9'500.00		8'408.00	
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)		4'387.45		6'200.00		5'792.79
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		4'908.67		7'300.00		5'392.07
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)		385.39		600.00		544.06
790.460.01	Subvention fédéral aux frais de réceptions et de délégations		1'000.00		2'000.00		

Compte Désignation		Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE	879'099.90	55'443.40	930'800.00	41'300.00	860'109.78	76'472.78
830	Promotion touristique	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
840	Promotion économique	289'099.90	55'443.40	340'800.00	41'300.00	270'109.78	76'472.78
840.301.00	Traitement du personnel administratif	167'227.74		193'300.00		137'975.56	
840.301.01	Allocations familiales/employeurs	4'800.00		3'600.00		3'600.00	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	25'653.30		29'700.00		21'166.61	
840.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	33'366.94		35'700.00		23'657.66	
840.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	4'261.72		6'800.00		2'491.55	
840.309.00	Frais de formation			4'000.00			
840.317.00	Frais de réceptions et délégations	2'538.18		3'000.00		5'584.30	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	5'091.90		7'000.00		10'281.00	
840.318.20	Actions de promotion économique	21'268.12		30'000.00		42'282.10	
840.319.00	Cotisations aux associations	24'892.00		27'700.00		23'071.00	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)		10'364.22		12'000.00		8'551.62
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		13'346.78		14'300.00		9'012.44
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)		838.00		1'200.00		739.62
840.451.00	participation du Canton		17'094.40				30'000.00
840.452.10	participation communale - Villars-sur-Glâne						5'800.00
840.461.10	Subventions cantonales		13'800.00		13'800.00		15'369.10
840.482.01	Dissolution de provision micro-crédit						7'000.00

Compte Désignation

Comptes 2013
Charges RevenusBudget 2013
Charges RevenusComptes 2012
Charges Revenus

9 FINANCES		235'958.54	12'792'687.65	316'100.00	13'093'300.00	217'285.98	14'200'528.02
940	Gérance de la fortune et des dettes	30'895.11	33'208.16	77'100.00	79'600.00	61'190.50	66'136.40
940.318.00	Frais bancaires et postaux	503.15		500.00		531.90	
940.322.00	Intérêt des dettes	30'391.96		76'600.00		60'658.60	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé		2'816.20		3'000.00		5'477.80
940.490.10	Imputations internes des intérêts		30'391.96		76'600.00		60'658.60
991	Participation des communes membres		12'554'416.06		12'794'700.00		13'978'296.14
991.452.01	Part. Avry		199'571.88		207'969.00		215'610.77
991.452.02	Part. Belfaux		218'920.54		235'682.00		216'382.77
991.452.03	Part. Corminboeuf		231'468.18		242'593.00		248'831.55
991.452.04	Part. Düdingen		557'586.92		602'007.00		575'124.01
991.452.05	Part. Fribourg		7'403'825.67		7'464'266.00		8'422'881.25
991.452.06	Part. Givisiez		461'197.85		472'367.00		514'268.46
991.452.07	Part. Granges-Paccots		448'310.25		456'353.00		487'841.04
991.452.08	Part. Marly		855'405.55		893'798.00		915'283.58
991.452.09	Part. Matran		175'681.14		183'526.00		192'519.51
991.452.10	Part. Villars-sur-Glâne		2'002'448.08		2'036'139.00		2'189'553.20
998	Autres postes	205'063.43	205'063.43	239'000.00	219'000.00	156'095.48	156'095.48
998.319.00	Dépenses non-spécifiées			20'000.00			
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	64'466.28		41'300.00		41'250.00	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	86'765.76		41'300.00		41'250.00	
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	32'160.00		32'200.00			
998.332.00	Amortissements supplémentaires	21'671.39		21'700.00		21'671.39	
998.332.20	Amortissements supplémentaires (études mobilité)			37'500.00		11'797.31	
998.332.30	Amortissements supplémentaires (études aménagement)			45'000.00		34'096.78	
998.332.40	Amortissements supplémentaires (autres projets mobilité)					6'030.00	
998.490.00	Imputation internes amortissements et dépenses non-spécif.		205'063.43		219'000.00		156'095.48

Compte Désignation
Comptes 2013
Charges Revenus
Budget 2013
Charges Revenus
Comptes 2012
Charges Revenus

0	ADMINISTRATION	962'555.97	60'153.31	1'036'600.00	61'500.00	876'140.05	61'021.37
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	21'019.35		40'100.00		36'712.35	
011	Comité d'agglomération	90'895.53		119'600.00		103'124.40	
020	Administration générale	850'641.09	60'153.31	876'900.00	61'500.00	736'303.30	61'021.37
3	CULTURE	1'935'863.45	65'566.70	1'948'500.00	26'000.00	1'823'493.80	57'585.30
300	Culture	1'935'863.45	65'566.70	1'948'500.00	26'000.00	1'823'493.80	57'585.30
6	MOBILITE	21'436'767.73	12'714'575.05	21'622'800.00	12'930'000.00	22'704'495.09	12'284'046.23
650	Mobilité	21'436'767.73	12'714'575.05	21'622'800.00	12'930'000.00	22'704'495.09	12'284'046.23
7	AMENAGEMENT	248'862.03	10'681.51	313'400.00	16'100.00	209'857.92	11'728.92
790	Aménagement régional	248'862.03	10'681.51	313'400.00	16'100.00	209'857.92	11'728.92
8	ECONOMIE	879'099.90	55'443.40	930'800.00	41'300.00	860'109.78	76'472.78
830	Promotion touristique	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
840	Promotion économique	289'099.90	55'443.40	340'800.00	41'300.00	270'109.78	76'472.78
9	FINANCES	235'958.54	12'792'687.65	316'100.00	13'093'300.00	217'285.98	14'200'528.02
940	Gérance de la fortune et des dettes	30'895.11	33'208.16	77'100.00	79'600.00	61'190.50	66'136.40
991	Participation des communes membres		12'554'416.06		12'794'700.00		13'978'296.14
998	Autres postes	205'063.43	205'063.43	239'000.00	219'000.00	156'095.48	156'095.48

0	ADMINISTRATION	962'555.97	60'153.31	1'036'600.00	61'500.00	876'140.05	61'021.37
3	CULTURE	1'935'863.45	65'566.70	1'948'500.00	26'000.00	1'823'493.80	57'585.30
6	MOBILITE	21'436'767.73	12'714'575.05	21'622'800.00	12'930'000.00	22'704'495.09	12'284'046.23
7	AMENAGEMENT	248'862.03	10'681.51	313'400.00	16'100.00	209'857.92	11'728.92
8	ECONOMIE	879'099.90	55'443.40	930'800.00	41'300.00	860'109.78	76'472.78
9	FINANCES	235'958.54	12'792'687.65	316'100.00	13'093'300.00	217'285.98	14'200'528.02
	TOTALISATION	25'699'107.62	25'699'107.62	26'168'200.00	26'168'200.00	26'691'382.62	26'691'382.62
	RESULTAT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	MOBILITE	284'432.60	284'432.60	1'957'000.00	1'957'000.00	316'340.29	316'340.29
650	Mobilité	284'432.60	284'432.60	1'957'000.00	1'957'000.00	316'340.29	316'340.29
650.509.01	Frais d'études et de planification: élaboration PA2	33'413.50				93'626.49	
650.509.02	Etudes de réalisation de projets liés au PA2			50'000.00			
650.522.10	Halte ferroviaire St-Léonard	48'251.65				31'013.80	
650.522.11	Développement du réseau Velopass 2011					174'200.00	
650.522.19	Villars-sur-Glâne: Passerelle Villars Vert			256'000.00			
650.522.20	Düdingen: Tunnelstrasse / étape 1			273'000.00			
650.522.21	Marly - P+R Corbaroche	83'042.45		207'000.00			
650.522.22	Avry: arrêt TP impasse des Agges	24'225.00		32'000.00			
650.522.23	Avry: sentier piétons/cyclistes impasse des Agges / Bois	28'500.00		29'000.00			
650.522.24	Marly: Piste cyclable/piétonne Gérine-Ecoles			170'000.00			
650.522.25	Marly: modération trafic, trottoir et piste cyclable Gérine			700'000.00			
650.522.28	Développement du réseau Velopass 2013	67'000.00		210'000.00			
650.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements			30'000.00		17'500.00	
650.661.00	Participation du Canton				30'000.00		17'500.00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements		284'432.60		1'927'000.00		298'840.29
7	AMENAGEMENT	32'982.15	32'982.15	1'100'000.00	1'100'000.00	111'126.56	111'126.56
790	Aménagement régional	32'982.15	32'982.15	1'100'000.00	1'100'000.00	111'126.56	111'126.56
790.509.01	Frais d'études et de planification: élaboration PA2	32'982.15				93'626.56	
790.509.02	Etudes de réalisation de projets liés au PA2			100'000.00			
790.522.00	participation financière aux infrastructures d'aménagement			1'000'000.00			
790.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements					17'500.00	
790.661.00	Participation du Canton						17'500.00
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements		32'982.15		1'100'000.00		93'626.56

6	MOBILITE	284'432.60	284'432.60	1'957'000.00	1'957'000.00	316'340.29	316'340.29
650	Mobilité	284'432.60	284'432.60	1'957'000.00	1'957'000.00	316'340.29	316'340.29
7	AMENAGEMENT	32'982.15	32'982.15	1'100'000.00	1'100'000.00	111'126.56	111'126.56
790	Aménagement régional	32'982.15	32'982.15	1'100'000.00	1'100'000.00	111'126.56	111'126.56

6	MOBILITE	284'432.60	284'432.60	1'957'000.00	1'957'000.00	316'340.29	316'340.29
7	AMENAGEMENT	32'982.15	32'982.15	1'100'000.00	1'100'000.00	111'126.56	111'126.56
	TOTALISATION	317'414.75	317'414.75	3'057'000.00	3'057'000.00	427'466.85	427'466.85
	Résultat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message N°22 du Comité d'agglomération du 13 mars 2014,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2013 sont approuvés.

Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 25'699'108
Total des recettes :	CHF 25'699'108

Fribourg, le 10 avril 2014

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

La Secrétaire générale :

Sébastien Dorthe

Corinne Margalhan-Ferrat

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message N°22 du Comité d'agglomération du 13 mars 2014,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,

arrête :

Article premier

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2013 sont approuvés.

Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 317'414.75
Total des recettes :	CHF 317'414.75

Fribourg, le 10 avril 2014

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

La Secrétaire générale :

Sébastien Dorthe

Corinne Margalhan-Ferrat

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2013	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2013
1	ACTIF	3'740'057.37	27'057'366.37	26'331'902.77	4'465'520.97
10	Patrimoine financier	2'134'682.95	26'739'951.62	26'126'839.34	2'747'795.23
100.00	Caisse	177.50	3'211.85	3'259.65	129.70
102.00	Comptes courants bancaires	596'411.16	25'751'223.67	25'518'427.91	829'206.92
102.20	Compte d'investissement BCF	1'211'442.83	570'504.50	82'573.50	1'699'373.83
102.30	Compte d'investissement UBS (260-100116.02 U)	354.93	89'500.30	89'737.20	118.03
102.40	Compte d'investissement UBS (260-100116.01 J)	268.35	102'500.30	102'763.65	5.00
112.00	Impôts anticipés	3'385.05	985.65	3'385.05	985.65
115.00	Autres débiteurs	457.24	15'245.80	4'506.49	11'196.55
139.10	Actifs transitoires	322'185.89	206'779.55	322'185.89	206'779.55
14	Patrimoine administratif (investissements)	920'991.32	66'395.65	172'903.43	814'483.54
146.00	Mobilier, machines, informatique	83'203.86		21'671.39	61'532.47
149.10	Etudes	837'787.46	66'395.65	151'232.04	752'951.07
16	Subventions d'investissement	684'383.10	251'019.10	32'160.00	903'242.20
162.00	Subventions d'investissement à des communes	684'383.10	251'019.10	32'160.00	903'242.20
2	PASSIF	-3'740'057.37	393'256.25	1'118'719.85	-4'465'520.97
20	Fonds étrangers	-3'470'189.41	393'256.25	1'118'719.85	-4'195'653.01
200.00	Créanciers	-36'665.96	37'065.98	226'094.95	-225'694.93
221.20	Crédit d'investissement BCF	-2'400'000.00		570'000.00	-2'970'000.00
221.30	Crédit d'investissement UBS (260-100116.02 U)	-405'625.00	82'500.00		-323'125.00
221.40	Crédit d'investissement UBS (260-100116.01 J)	-444'600.00	95'200.00		-349'400.00
259.00	Passifs transitoires	-178'490.26	178'490.27	322'624.90	-322'624.89
282.10	Fonds culturel	-4'808.19			-4'808.19
29	Fonds propres	-269'867.96			-269'867.96
290.00	Fortune	-269'867.96			-269'867.96

échéance	montant
BCF - compte d'investissements / Halte ferroviaire St-Léonard	
31.03.2013	13'305.00
30.06.2013	15'954.35
27.09.2013	17'373.40
31.12.2013	17'373.40
	64'006.15
UBS - compte d'investissements / reprise projets mobilité	
31.03.2013	2'000.70
30.06.2013	1'914.65
30.09.2013	1'827.80
31.12.2013	1'737.10
	7'480.25
UBS - compte d'investissements / PA2/PDA	
31.03.2013	1'906.45
30.06.2013	1'829.60
30.09.2013	1'751.95
31.12.2013	1'669.20
	7'157.20
TOTAL GENERAL : 78'643.60	

imputation	
<i>multiple (réaffectat. partielle) :</i>	
- St.Léonard :	48'251.64
- mobilité :	10'301.56
- aménagement :	5'452.94
<i>v. commentaire en bas de page</i>	
mobilité :	7'480.25
<i>paritaire mob./aménagement :</i>	
- mobilité :	3'578.60
- aménagement :	3'578.60

intérêts imputables à l'administration générale :	0.00	020.390.10 à 940.490.10
intérêts imputables à la mobilité (excl. St-Léonard) :	21'360.41	650.390.10 à 940.490.10
intérêts imputables à l'aménagement :	9'031.54	790.390.10 à 940.490.10
intérêts imputables aux dépenses d'investissement (St-Léonard) :	48'251.64	650.522.10 à 940.322.00
TOTALISATION :	78'643.60	

Informations relatives à l'imputation des intérêts débiteurs du crédit pour le financement de la halte ferroviaire Fribourg-St.Léonard :

Le crédit BCF consacré au financement par l'Agglomération de la halte ferroviaire Fribourg-St.Léonard a, suite à des retards dans la réalisation de cet objet, donné lieu à la réaffectation provisoire d'une partie des fonds disponibles.

Pour cette raison, des intérêts intercalaires ne sont comptabilisés pour ce projet qu'à hauteur de **CHF 48'251.64**, correspondant à la part non-réaffectée de l'emprunt. En revanche, l'utilisation de la part restante du crédit donne lieu à **CHF 10'905.88** d'intérêts imputables aux frais d'études du PA2/PDA (imputation à parité aux domaines de la mobilité et de l'aménagement) ainsi qu'à **CHF 4'848.62** imputables au développement du réseau VLS dans les communes membres (imputation à la mobilité).

Imputation	Affectation	Montant	Charge d'intérêts
mobilité (invest.)	part non-réaffectée du crédit	2'273'355.53	48'251.64
mobilité	frais d'études du PA2/PDA (crédit 2012 / mobilité)	241'122.24	5'452.94
aménagement	frais d'études du PA2/PDA (crédit 2012 / aménagement)	241'122.24	5'452.94
mobilité	développement du réseau VLS	214'400.00	4'848.62
TOTAL		2'970'000.00	64'006.15
dont:	TOTAL mobilité (excl. invest.) :	455'522.24	10'301.56
	TOTAL aménagement :	241'122.24	5'452.94
	TOTAL investissement (intercalaires St.Léonard) :	2'273'355.53	48'251.64

Rubrique	Activé	Montant	Année	Taux	Cumul	Val.résid. 01.01.13	Amortissement obligatoires 31.12.13	amortissement comptables 31.12.13	TOTAL amort. 31.12.13	val.résid. 31.12.13	
146.00 - Mobilier	31.12.2009	63'072.79	2009	15%	28'382.76	34'690.03		9'460.92	9'460.92	25'229.12	adm.
146.00 - Informatique et tél., logiciels (dép. 2009)	31.12.2009	68'929.25	2009	15%	31'018.16	37'911.09		10'339.39	10'339.39	27'571.70	adm.
146.00 - Informatique et tél., logiciels (dép. 2011)	31.12.2011	12'473.90	2011	15%	1'871.09	10'602.82		1'871.09	1'871.09	8'731.73	adm.
149.10 - études PA2/PDA mob. / dép. 2010	31.12.2010	107'277.04	2010	15%	32'183.11	75'093.92	16'091.56		16'091.56	59'002.37	mob.
149.10 - études PA2/PDA am. / dép. 2010	31.12.2010	172'936.79	2010	15%	51'881.04	121'055.75	25'940.52		25'940.52	95'115.23	am.
149.10 - études PA2/PDA mob. / dép. 2011 (crédit 1)	31.12.2011	167'722.96	2011	15%	25'158.44	142'564.52	25'158.44		25'158.44	117'406.07	mob.
149.10 - études PA2/PDA mob. / dép. 2011 (crédit 2)	31.12.2011	78'648.74	2011	15%	11'797.31	66'851.43	11'797.31		11'797.31	55'054.12	mob.
149.10 - études PA2/PDA am. / dép. 2011 (crédit 1)	31.12.2011	102'063.21	2011	15%	15'309.48	86'753.73	15'309.48		15'309.48	71'444.25	am.
149.10 - études PA2/PDA am. / dép. 2011 (crédit 2)	31.12.2011	227'311.85	2011	15%	34'096.78	193'215.07	34'096.78		34'096.78	159'118.30	am.
149.10 - études PA2/PDA mob. / dép. 2012	31.12.2012	76'126.49	2012	15%	0.00	76'126.49	11'418.97		11'418.97	64'707.52	mob.
149.10 - études PA2/PDA am. / dép. 2012	31.12.2012	76'126.56	2012	15%	0.00	76'126.56	11'418.98		11'418.98	64'707.58	am.
162.00 - réseau VLS (dép. 2011)	31.12.2011	40'200.00	2011	15%	6'030.00	34'170.00	6'030.00		6'030.00	28'140.00	mob.
162.00 - réseau VLS (dép. 2012)	31.12.2012	174'200.00	2012	15%	0.00	174'200.00	26'130.00		26'130.00	148'070.00	mob.
TOTALISATION						1'129'361.41	183'392.04	21'671.39	205'063.44	924'297.97	
<i>dont:</i>											
<i>administration</i>		<i>144'475.94</i>			<i>61'272.00</i>	<i>83'203.94</i>	<i>0.00</i>	<i>21'671.39</i>	<i>21'671.39</i>	<i>61'532.55</i>	
<i>mobilité</i>		<i>644'175.23</i>			<i>75'168.87</i>	<i>569'006.36</i>	<i>96'626.28</i>	<i>0.00</i>	<i>96'626.28</i>	<i>472'380.08</i>	
<i>aménagement</i>		<i>578'438.41</i>			<i>101'287.29</i>	<i>477'151.11</i>	<i>86'765.76</i>	<i>0.00</i>	<i>86'765.76</i>	<i>390'385.35</i>	